

Posté par: lettres types

Publiée le : 24/11/2007 17:45:06

Monsieur,

Nous devons vous informer que notre société est amenée à envisager votre départ une mesure de licenciement.

En application des dispositions de l'article L-122-14 du Code du Travail, nous vous prions de bien vouloir vous présenter à notre siège, soit au xxx (lieu précis de l'entretien), le xx xxxxx 20xx (date) à xxhxx (heure) pour un entretien sur cette éventuelle mesure.

Nous vous précisons que, lors de cet entretien, vous avez la possibilité de vous faire assister par une personne de votre choix appartenant obligatoirement au personnel de notre entreprise.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Convocation à un entretien préalable à un licenciement